



CTS SEP2 du 8 décembre 2015

Lors de la réunion de ce Comité Technique Spécial SEP2, 40 agents techniques ont envahi la salle en début de réunion pour se faire entendre et exiger la revalorisation des carrières techniques.

Revalorisation immédiate des carrières « techniques »

Déclaration CGT

Notre syndicat CGT agit depuis de nombreuses années pour la reconnaissance et la revalorisation des carrières techniques qui sont le « parent pauvre » du ministère.

En juin, nous sommes à nouveau intervenus auprès de Mme BRAUN LEMAIRE Directrice des ressources humaines. Dans un courrier que nous lui avons envoyé, la CGT indiquait qu'il y avait urgence.

D'abord, il faut mettre fin, immédiatement, à la discrimination qui écarte les agents techniques du Nouvel Espace Statutaire (le NES). La CGT, demande depuis longtemps l'application du NES aux Ingénieurs adjoints et aux statuts d'emplois de catégorie B technique.

Discrimination, non reconnaissance des compétences d'autant plus réelle qu'on le voit aujourd'hui, pour les mêmes missions, ce sont des agents avec niveau bac + 2 qui remplacent petit à petit les agents qui partent en retraite.

Nous demandons aussi la revalorisation immédiatement des grilles indiciaires des agents techniques.

Notre syndicat considère que les missions « techniques » et « logistiques » sont indispensables au bon fonctionnement des services. Elles ont un avenir pérenne notamment pour les missions de contrôle et de pilotage.

La mise en place rapide d'un corps technique intégrant l'ensemble des filières permettrait de garantir à tous les agents - actuels et futurs - et ce quel que soit leur service, de véritables déroulements de carrière.

La CGT demande aussi que l'accès au grade d'ingénieur adjoint soit préservé pour l'ensemble des ATP au prorata des effectifs.

Nous sommes intervenus à différentes reprises en ce sens. En 2013, l'administration estimait que des avancées étaient possibles mais depuis...silence radio...Nous sommes toujours sans réponse...c'est insupportable.

Récemment, la Directrice des ressources humaines nous a appris qu'elle portait ce dossier aux ministres.

On ne peut se contenter de discours et de blablabla...

Aujourd'hui, il nous faut du concret...cela n'a que trop duré.



SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
ET DES SERVICES DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU PREMIER MINISTRE

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12
☎ : 01.53.18.72.94 - www.centrale-finances-cgt.fr
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Le Secrétaire général adjoint
à
Mme Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice des ressources humaines
Paris le 23 juin 2015

OBJET : revalorisation des grilles indiciaires des agents techniques

Comme vous le savez, la CGT considère qu'il faut mettre fin immédiatement à la discrimination qui écarte les agents techniques du Nouvel Espace Statutaire (NES), en application de la décision de la Fonction Publique.

La CGT, avec d'autres organisations syndicales, avait demandé dès 2013 l'application du NES aux Ingénieurs adjoints et aux statuts d'emplois de catégorie B. Nous avons réclamé l'ouverture de négociations portant sur la revalorisation des grilles indiciaires.

Selon le Ministère, la DGAFP demande pour contrepartie :

- soit la mise en extinction de corps (ou statuts d'emplois),
- soit la fusion ou regroupement de corps (ou statuts d'emplois), non évoqué par le SDRH lors de la réunion du 11 février 2015.

La CGT refuse la mise en extinction de corps sous les conditions présentées par la DRH.

Notre syndicat considère que les missions « techniques » et « logistiques » sont indispensables au bon fonctionnement des services et qu'elles ont un avenir pérenne notamment pour les missions de contrôle et de pilotage.

Nous demandons, pour l'avenir, la création d'un corps technique intégrant l'ensemble des filières afin de garantir à tous les agents - actuels et futurs - de véritables déroulements de carrière.

La CGT demande aussi que l'accès au grade d'ingénieur adjoint soit préservé à l'ensemble des ATP au prorata des effectifs.

Nous sommes ouverts à la discussion sur toute solution statutaire des agents techniques de catégorie B et de catégorie A.

Nous demandons que l'ensemble des modalités d'application nous soient transmises avant toutes signatures contractantes.

Nous sommes disponibles pour une rencontre avec vos services dans les meilleurs délais.

Dans l'attente d'une rapide prise en compte de ces demandes, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos cordiales salutations.

CGT Centrale Finances
Jacques CORMIER
Secrétaire général adjoint

Copie : Mme Ghislaine CRESSELY secrétaire générale syndicat CGT centrale



SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
ET DES SERVICES DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU PREMIER MINISTRE

120 rue de Bercy - Télédéc 712 - 75572 PARIS CEDEX 12
☎ : 01.53.18.72.94 - www.centrale-finances-cgt.fr
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Paris le 18 septembre 2015

CGT Centrale Finances
M. Jacques CORMIER
Secrétaire général adjoint

à

Mme Isabelle BRAUN-LEMAIRE
Directrice des ressources humaines
Bâtiment Colbert 139 rue de Bercy
75 572 Paris Cedex 12

Madame la Directrice,

Le 23 juin 2015, nous vous avons fait parvenir un courrier demandant l'ouverture d'une négociation pour la revalorisation des grilles indiciaires des agents techniques.

Nous y faisons des propositions et nous vous indiquons que nous étions disponibles pour une rencontre avec vos services dans les meilleurs délais.

Nous renouvelons notre demande et sommes, comme les personnels concernés, toujours dans l'attente de votre réponse.

Devons-nous considérer que l'absence de réponse signifie, de votre part, un accord avec nos propositions ?

Nous avons alerté vos services sur les conséquences de promotions qui pouvaient se traduire par des pertes de points d'indice. Il y a urgence à revaloriser la filière technique.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

CGT Centrale Finances
Jacques CORMIER
Secrétaire général adjoint

Pièce jointe : courrier du 23 juin 2015

Copie :

M. Laurent DE JEKHOWSKY Secrétaire général des ministères économiques et financiers
M. Fabrice THEVAUX Chef de bureau DRH 2 B
Mme Patricia TEJAS Secrétaire générale Fédération CGT Finances
Mme Ghislaine CRESSELY Secrétaire générale syndicat CGT Centrale Finances

L'ensemble des agents concernés